

SNUDI-FO 35

35, rue d'Echange 35000 RENNES
Tel : 02.99 65.36.63 le lundi et le mardi 06.43.03.93.67 les autres jours
Fax : 02.99.31.64.32 **Mail** : snudifo35@wanadoo.fr
Site : <http://snudifo35.fr>

SYNDICAT NATIONAL UNIFIE DES DIRECTEURS ET INSTITUTEURS
ET PROFESSEURS DES ECOLES DE L'ENSEIGNEMENT PUBLIC FORCE OUVRIERE

Rennes le 16 juin 2020

A

Monsieur l'Inspecteur d'Académie

Directeur Académique des Services de l'Education Nationale d'Ille et Vilaine

Objet : élargissement de l'accueil des élèves le 22 juin.

Monsieur l'Inspecteur d'Académie,

Le président de la République a annoncé une nouvelle étape du déconfinement et un élargissement de l'accueil des élèves dans les écoles. Ces nouvelles conditions soulèvent un certain nombre de questions et d'inquiétudes.

Tout d'abord, dans les conditions de distanciations qui bien qu'assouplies restent draconiennes, nous ne voyons pas comment un élargissement de l'accueil sera possible, sauf à ne pas respecter strictement ces règles. Qu'en est-il alors de la responsabilité des personnels ?

Ensuite, qu'en est-il de l'obligation scolaire ? Cela imposera-t-il un retour de tous les élèves en même temps, ou est-ce que la règle d'un accueil en groupes restreints perdurera ? Quel sera le régime de dispense pour les élèves ?

Qu'en est-il des personnels fragiles ? Quelle sera leur position administrative ? Les certificats médicaux de maintien à domicile seront-ils toujours pris en compte pour l'octroi d'autorisations d'absence ?

Enfin, les personnels vont devoir réorganiser l'agencement des locaux scolaires. Cela va nécessiter un travail important. De quel temps vont-ils bénéficier pour effectuer ces tâches, sur un délai d'autant plus court que les informations restent aujourd'hui parcellaires ?

Nous vous remercions de l'attention que vous porterez à ces questions et vous prions de croire à l'expression de notre parfaite considération.

Sylvain VERMET

Secrétaire départemental du SNUDI FO 35

